



Commune de Marchissy



**La Commune décrète une
interdiction formelle de
l'usage d'engins
pyrotechniques, que ce soit
dans l'espace public ou
privé.**

Nous vous remercions de votre compréhension et
collaboration.

La Municipalité/Réf. 14.02

Administration communale Chemin du Battoir 10, 1261 Marchissy
tél. 022 368 11 86 - www.marchissy.ch - greffe@marchissy.ch